



## Référendum

### contre loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias

#### Aboutissement

---

*La Chancellerie fédérale suisse,*

vu les art. 59a–66 de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques<sup>1</sup>, vu le rapport de la Section des droits politiques de la Chancellerie fédérale sur le résultat de la vérification des listes de signatures à l'appui de la demande de référendum contre loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias<sup>2</sup>,

*décide:*

1. La demande de référendum contre la loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias a abouti, les 50 000 signatures valables exigées par l'art. 141, al. 1, de la Constitution ayant été recueillies.
2. Sur 109 948 signatures, 4980 ont été déposées avec attestations de la qualité d'électeur.
3. En application de l'art. 2, al. 2, de la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID-19)<sup>3</sup> et l'ordonnance du 12 mai 2021 concernant l'attestation de la qualité d'électeur pour les référendums et les initiatives populaires au niveau fédéral pendant la période de l'épidémie de COVID-19 (ordonnance COVID-19 attestation de la qualité d'électeur)<sup>4</sup>, la Chancellerie fédérale a transmis aux services compétents 65 406 signatures déposées sans attestations de la qualité d'électeur. Après vérification des indications, les services compétents ont attesté 60 649 signatures.
4. Pour constater l'aboutissement du référendum, la Chancellerie fédérale a pris en compte les 4980 signatures déposées avec attestations de la qualité d'électeur (ch. 2) et les 60 649 signatures attestées ultérieurement (ch. 3).
5. Sur 65 629 signatures prises en compte, 64 443 sont valables.

1 RS 161.1  
2 FF 2021 1495  
3 RS 818.102  
4 RS 161.17

6. La présente décision est publiée dans la Feuille fédérale et communiquée à:
- Comité de référendum «NON aux médias contrôlés», Case postale, 5600 Lenzburg

18 novembre 2021

Chancellerie fédérale suisse:

Le chancelier de la Confédération, Walter Thurnherr

## Référendum contre loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias

### Signatures par canton

Canton	Signatures	
	valables	non valables
Zurich	12 566	38
Berne	7 819	33
Lucerne	3 458	13
Uri	306	0
Schwyz	2 739	30
Obwald	588	2
Nidwald	669	0
Glaris	473	0
Zoug	1 808	287
Fribourg	1 394	12
Soleure	2 185	83
Bâle-Ville	2 035	10
Bâle-Campagne	2 791	10
Schaffhouse	766	464
Appenzell Rhodes-Ext.	1 293	5
Appenzell Rhodes-Int.	374	1
Saint-Gall	4 664	62
Grisons	2 217	16
Argovie	5 157	64
Thurgovie	2 807	9
Tessin	1 117	8
Vaud	3 584	13
Valais	1 287	12
Neuchâtel	799	10
Genève	1 359	3
Jura	188	1
<b>Suisse</b>	<b>64 443</b>	<b>1 186</b>

